



VITAL'IM

Pour mieux manger



UN PROJET ADAPTÉ AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES

LE DISPOSITIF VITAL'IM

Un transfert monétaire couplé à un accompagnement santé/nutrition avec une incitation à la consommation durable et bonne pour la santé.



4 villes d'expérimentation en Seine-Saint-Denis
6 mois d'expérimentation dans chaque ville
1 350 personnes réparties sur les 4 villes

LE PUBLIC CIBLE

- les femmes enceintes ou allaitantes
- les personnes âgées
- les étudiant-e-s
- les personnes résidant dans les quartiers prioritaires de la ville

PILIER 1

Un transfert de 50€ par personne et par mois fléché alimentation pendant 6 mois avec un système de bonification.

Chaque mois, les usager-e-s reçoivent leur solde sur une carte type ticket restaurant pour leurs dépenses alimentaires. Ils peuvent en plus bénéficier de 50% de bonification, plafonnée à 25€ par mois, par deux moyens :

1. En réalisant leurs achats dans des magasins durables (les magasins durables sont des magasins dans lesquels l'offre de produits est majoritairement issue de l'agriculture biologique). Dans ces cas-là la bonification est automatiquement crédité sur leur compte.
2. En achetant des fruits et légumes frais dans des enseignes généralistes (1). Ici la bonification n'est pas automatique et les usager-e-s doivent envoyer leurs tickets de caisse pour analyse et qu'ils soient ensuite recrédités.

PILIER 2

Un accompagnement santé/nutrition volontaire proposé par des associations locales

Chaque mois, des associations locales proposent un planning d'activités variées ayant pour but d'accompagner les usager-e-s de Vital'Im vers un changement de pratique alimentaire. Les activités proposées sont : des cours de cuisine, du jardinage, la découverte de lieux de production agricole ou qui proposent d'autres façons de consommer, ...

(1) le choix de bonifier les fruits et légumes frais dans les enseignes généralistes, peu importe leur mode de production, a été fait en tenant compte de l'absence ou du manque d'accèsibilité aux magasins durables et afin de contribuer à un premier pas vers un changement de pratique alimentaire en valorisant l'aspect "bon pour soi" de l'alimentation durable.

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET



ANCRAGE LOCAL ET ADAPTATION TERRITORIALE

S'intégrer dans les dynamiques locales pour favoriser l'appropriation et la durable

- Mise en place d'un comité technique dans chaque ville d'expérimentation, regroupant les acteurs œuvrant autour de la précarité alimentaire, pour s'adapter au contexte local
- Orientation des usager-e-s par des structures locales qui connaissent leurs publics (Service Social Départemental, Services de la ville, associations locales)
- Adaptation de la stratégie de bonification aux contraintes locales (absence de magasins durables dans certains territoires d'où la stratégie de bonification des fruits et légumes frais)
- Accompagnement santé/nutrition spécifique dans chaque ville, proposé par des associations locales suite à un appel à proposition dans chaque territoire

REDEVABILITÉ ET PARTICIPATION DES USAGER-E-S

Veiller à l'inclusivité et à la bonne compréhension du projet

- Une session d'information et la remise d'un livret explicatif aux usager-e-s pour faciliter la bonne compréhension du projet
- Deux hotlines pour un accompagnement personnalisé permettant de joindre 1) le prestataire technique pour toute question liée à la carte ou 2) Action contre la faim pour toute question générale
- Une communauté WhatsApp pour diffusion de l'information
- Un comité usager-e-s organisé en milieu et fin d'expérimentation pour partager ses retours d'expériences, suggérer des axes d'amélioration, contribuer à la capitalisation et aux lignes de plaidoyer
- Des enquêtes permettant d'émettre des recommandations

CONTRIBUER À LA MESURE DES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES

Au-delà de l'aspect financier, comprendre et mesurer les barrières à l'alimentation durable

- Mise en place d'une enquête quantitative Connaissances, Attitudes et Pratiques (CAP) en début et fin de projet pour 1) comprendre la perception de l'alimentation durable, les choix de l'alimentation et lieux d'approvisionnement et, 2) mesurer l'évolution d'indicateurs de sécurité alimentaire .
- Remontée d'information qualitative via les Comités usager-e-s et retours d'activités santé/nutrition.

